

Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

Public cible:

1 groupe de Gestionnaires conseil Allocataire

Pré-requis :

Modalités pratiques

Durée : 1 jour soit 7 heures de formation

Calendrier - Lieux -Modalités d'accès:

Planification sur le site Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur <u>www.egoc.org</u>

Programmation:

TARIF / COÛT STAGIAIRE

Modalités animation:

CHEVALLIER Caroline

Effectif:

1 groupe d'agents Caf 44

2025-Parcours CQP GCA -Promotion 58-Formation Répondre clairement et efficacement à un allocataire par e-mail-Caf 44

MAJ: Mardi 03 juin 2025

Objectifs professionnels:

Rédiger vite des e-mails adaptés au lecteur, faciles à lire et à comprendre

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Rédiger des e-mails en conformité avec la charte rédactionnelle de la Cnaf
- Organiser ses idées selon un plan qui facilite la lecture et la compréhension des informations
- Personnaliser l'e-mail pour le rendre plus accessible
- Appliquer les critères de lisibilité pour rédiger des phrases simples et claires

Contenu:

- Connaître les spécificités de la communication par e-mail
 - Atouts et risques de la communication par e-mail
 - L'objectif du message
 - Les attentes du lecteur
- Structurer son e-mail
 - Un objet précis et percutant
 - Le plan OREDO : pour organiser son message
 - La phrase finale pour obtenir une réponse
- Rédiger un message clair et facile à comprendre
 - Mise en page et typographie
 - Les critères de lisibilité : longueur et structure des

EGOC-Caf 35 / Cours des Alliés - 35028 Rennes Cedex 9 -www.egoc.org

Enregistré sous le n° 53350002335 auprès du Préfet de région de Bretagne



Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

phrases

- Les formulations à privilégier et les expressions à éviter
- Entretenir une relation courtoise et privilégiée avec son lecteur
 - L'emploi des pronoms
 - Les formules d'appel et de politesse

Méthodes mobilisées :

- Apports théoriques
- Mises en application sur des cas concrets : exploitation de courriels Caf, nombreux exercices, individuels et en groupes
- Documentation sous forme de livret remis à chaque stagiaire le jour de la formation ou envoyé par e-mail
- Pédagogie participative et active

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

EGOC-Caf 35 / Cours des Alliés – 35028 Rennes Cedex 9 – www.egoc.org Enregistré sous le n° 53350002335 auprès du Préfet de région de Bretagne

N° Siret: 777749375 00021



Entente du Grand Ouest et du Centre pour le perfectionnement des personnels des caisses d'Allocations familiales

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « Contact et Accessibilité »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure, vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43